



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Moyens donnés à la recherche contre les cancers pédiatriques

Question écrite n° 32576

Texte de la question

M. Vincent Descoeur appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la problématique de la lutte contre les cancers pédiatriques. Chaque année, en France, 2 500 enfants sont diagnostiqués d'un cancer et 500 en décèdent. Si le taux de survie des enfants diagnostiqués d'un cancer est de 80 % sur 5 ans (70 % sur 10 ans), cet indicateur est encore bien évidemment insuffisant. Par ailleurs, les progrès sont inégaux en fonction des types de cancer. Les cancers pédiatriques étant des maladies « rares », la mobilisation des industriels du médicament et des institutions est faible. Grâce aux actions menées par les associations de parents, qui font un travail remarquable, et à la mobilisation des instances publiques dont le Parlement, la loi des finances pour 2019 a permis de débloquer 5 millions d'euros par an supplémentaires dédiés aux cancers pédiatriques. Cette somme a permis de lancer des appels à projets auxquels plusieurs chercheurs ont répondu. Leur qualité scientifique a été reconnue par des experts internationaux mandatés par l'INCa. Les projets portaient souvent sur des cancers de mauvais pronostic, contre lesquels il est urgent d'ouvrir de nouvelles voies. Néanmoins, cet organisme aurait décidé de ne soutenir qu'une partie des projets bien évalués par les experts. Par ailleurs, la fédération « Grandir sans cancer » aurait reçu une « fin de non-recevoir » de l'organisme face à ses demandes d'informations relatives à l'utilisation des fonds. Aussi, lui demande de bien vouloir communiquer au Parlement l'utilisation de ces fonds et d'intervenir afin d'accroître les moyens à l'attention de la recherche contre les cancers pédiatriques, qui sont encore insuffisants (les besoins manquants seraient estimés à 10 millions d'euros par an). M. le député restera mobilisé en ce sens avec ses collègues lors de l'examen de la prochaine loi de finances. Les associations demandent avec raison que l'ensemble des projets de recherche évalués « finançables » par les experts internationaux au vu de leur qualité, de leur pertinence et des besoins soient soutenus. Il aurait aimé connaître les intentions du Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Vincent Descoeur](#)

Circonscription : Cantal (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32576

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 septembre 2020](#), page 6606

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)